

Val d'Amboise

Printemps 2010 - NUMERO 25

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



L'ACTU EN REVUE

Un visa
pour l'informatique
et internet !

PAGE 3



CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Les orientations
du **budget 2010**

PAGE 11



TRAVAUX

Chantiers 2010
en perspective

PAGE 13



DOSSIER PAGES 5 à 7

Entreprendre ici est une chance

Structures
d'accueil

L'innovation
en marche

Environnement
exceptionnel

Réseaux
multi-activités

SOMMAIRE

p3

L'actu en revue

Un visa pour l'informatique et internet !

- Artisanat : effervescence à Amboise
- Nouvelles subventions Apeva
- Pépinière d'entreprises

p5

Dossier

Entreprendre ici est une chance

p8

Conseils communautaires

Réunion des 17 décembre 2009 et 4 février 2010 • Réforme de la fiscalité locale : quel impact sur les ressources de la communauté ?

- Les orientations du budget 2010

p12

Habitat

Devenir propriétaire avec le Pass-Foncier • Un toit et une étape vers l'autonomie

p13

Travaux

Chantiers 2010 en perspective

p14

Val d'Amboise pratique

Relais d'assistantes maternelles : tout beau ! • Halte garderie !

- Service urbanisme : premier bilan après 6 mois

p15

À découvrir

Animations au Pays d'art et d'histoire...

- Ecoliers en chœur...

p16

Les rendez-vous

L'agenda des manifestations organisées à Val d'Amboise



Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise Printemps 2010 - numéro 25

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • Communauté de communes Val d'Amboise : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - Adresse postale : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - Bureaux : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • Directeur de la publication : Claude Courgeau • Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon • Conception / mise en pages : Efil Communication (www.efil.fr) • Rédaction : Sandra Lagedamon • Comité de lecture : Chantal Alexandre, Huguette Delaine, Simone Gemon-Maurice, Richard Roig • Photos : service communication et services techniques de Val d'Amboise, Noël Vérité, Fotolia.com • Illustrations / infographie : Efil, GM Concept, RC2C, FFN • Impression : Gibert Clarey • Distribution : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay), communes • Tirage : 10 700 exemplaires • ISSN : 1953-0765

édito



En ce début 2010, face à la dégradation de l'emploi résultant de la crise économique mondiale, qu'en est-il de la situation de notre Communauté de communes Val d'Amboise et quelles sont les mesures mises en œuvre pour soutenir nos entreprises et nos emplois ?

Nombre de nos établissements industriels ont malheureusement enregistré des baisses significatives de production générant souvent des pertes d'emplois, notamment parmi les intérimaires.

Même si l'espoir d'une reprise prochaine tarde à se concrétiser, chacun se doit d'actionner tous les leviers qui sont en son pouvoir pour préserver l'emploi et le fortifier.

Ainsi la Communauté de communes apporte-t-elle son soutien financier au secteur artisanal et commercial dans le cadre des aides Apeva, qui complètent le dispositif Orac reconduit depuis le second semestre 2009.

Ainsi a-t-elle déployé avec rapidité les fonds du plan de revitalisation Pfizer pour aider au maximum de créations d'emplois.

Ainsi Val d'Amboise s'engage-t-elle dans la construction d'une pépinière d'entreprises sur son territoire afin d'aider de nouveaux créateurs à développer leurs projets innovants.

Ainsi rend-elle ses parcs d'activités plus accueillants, plus identifiants, plus à l'écoute des exigences du développement durable.

Ce sont toutes ces données, tous ces atouts, que nous avons décidé de mettre en avant dans la campagne de communication que nous lançons ce printemps afin de mieux faire connaître, partout, la chance que nous avons de pouvoir entreprendre sur le territoire de Val d'Amboise, dans quelque domaine que ce soit, car nos savoirs et nos potentiels ne demandent qu'à être développés et valorisés.

Tous ensemble, élus, forces vives du territoire et d'ailleurs, faisons de Val d'Amboise un pôle économique moderne, ambitieux, innovant et créatif !

Claude Courgeau,
Président de Val d'Amboise



En 2006 et 2007, près de 500 habitants dont de nombreux seniors se sont familiarisés avec les nouvelles technologies.

Un visa pour l'informatique et internet !

Comme en 2006, la Communauté de communes s'associe à la Région Centre pour offrir à chaque habitant de Val d'Amboise la possibilité de se former aux TIC, les technologies de l'information et de la communication. Inscrivez-vous vite... c'est gratuit et les cours débutent fin avril !

Les Visa internet et bureautique ont pour vocation de diffuser les usages et les pratiques des technologies de l'information et de la communication auprès d'un très large public. **Cette campagne de formation, totalement gratuite, est financée par la Région Centre et le Fonds social européen dans le cadre du projet régional « Libres savoirs ».** Ouverte à tous, elle prend en compte votre niveau initial et vos besoins pour vous aider à découvrir l'informatique et internet à votre rythme. Assurée par Cefim Indre et Loire, l'un des organismes missionnés par la Région, la formation débutera dans quelques semaines et se déroulera près de chez vous, à Val d'Amboise.

Elle comprend trois à six séances de trois heures, suivant le visa choisi. Les participants sont répartis par groupes de niveau et en fonction de leurs objectifs, qu'il s'agisse de se familiariser avec l'usage d'un ordinateur, d'optimiser sa recherche d'emploi sur internet, d'utiliser la messagerie électronique ou de faire ses achats en ligne...

Réservez dès aujourd'hui votre visa internet en remplissant le bulletin d'inscription et en l'envoyant à :
Communauté de communes Val d'Amboise
Service Communication - B.P. 308 - 37403 AMBOISE Cedex

BULLETIN D'INSCRIPTION

Civilité : Mme Melle M.
NOM :
Prénom :
Date de naissance : __ / __ / ____
Adresse :
Code postal : ____
VILLE :
Téléphone : __ - __ - __ - __ - __

Niveau informatique

- Je n'ai jamais utilisé un ordinateur
 J'utilise un ordinateur, mais pas internet
 J'utilise un peu la messagerie et internet
 Je suis à l'aise sur internet

Jours souhaités

- Lundi Mardi Mercredi
 Jeudi Vendredi Samedi

Créneau horaire souhaité

- 9 h - 12 h 14 h - 17 h 18 h - 21 h

Statut

- Agriculteur, exploitant
 Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 Cadre, profession intellectuelle supérieure
 Demandeur d'emploi de 16/26 ans ayant déjà travaillé
 Demandeur d'emploi de 16/26 ans n'ayant jamais travaillé
 Demandeur d'emploi de 26 ans et plus ayant déjà travaillé
 Demandeur d'emploi de 26 ans et plus n'ayant jamais travaillé
 Employé
 Etudiant
 Mère au foyer
 Ouvrier qualifié
 Ouvrier non qualifié
 Profession intermédiaire
 Retraité ou préretraité

Niveau de diplôme

- Bac + 5 et Sup. (niveau 1)
 Bac + 4 ou + 3 (niveau 2)
 Bac + 2 (niveau 3)
 Baccalauréat (niveau 4)
 CAP / BEP (niveau 5)
 Classe de niveau 5^{ème} ou inf. (niveau 6)

Merci de votre inscription ! Cefim Indre et Loire vous contactera prochainement pour vous proposer un planning de formation.



Artisanat : effervescence à Amboise

Effervescence Artisanale, le festival des métiers et de l'artisanat, se déroule du 12 au 28 mars dans tout le département. Cette année, la manifestation fait un « zoom » sur Amboise, les samedi 27 et dimanche 28 mars !

Portes ouvertes

- L'atelier des savoirs : tapissier canneur, à Amboise (02 47 23 08 68)
- Taille de pierre et maçonnerie Mercier, à Amboise (02 47 57 34 47)
- Groupemball : fabrication d'emballages, parc d'activités Les Poujeaux à Nazelles Négron (02 47 23 42 41)
- Changement de décor : peinture sur meubles, parc d'activités Le Prieuré à Pocé sur Cisse (02 47 23 17 69)
- Derrière les fagots : abattage, élagage, bois de chauffage, à Neuillé-le-Lierre (02 47 55 56 05)
- Yes 37 : électricité, parc d'activités Les Poujeaux à Nazelles Négron (02 47 23 80 50)

Renseignez-vous auprès des artisans pour les jours et horaires.

Quatre pôles métiers

- Pôle métiers d'art : Tunnel du château d'Amboise, 20 artisans d'art présentent leurs créations du 24 au 28 mars.

- Pôle éco construction : Lycée viticole, des artisans et entreprises engagés dans la construction écologique exposent (27, 28/03). Visite du nouveau bâtiment du lycée et de sa chaufferie bois (27/03).

- Pôle gastronomie : Près du marché d'Amboise, animations et dégustations de produits gourmands (28/03 de 9h à 13h).

- Pôle métallurgie : Salle des fêtes d'Amboise, exposition sur le patrimoine industriel, organisée par le Cercle Ambacia (27, 28/03).

Conférence « Du patrimoine industriel aux métiers d'aujourd'hui » (27/03 à 14h30), suivie de la visite des entreprises Ainelec et Solergie.

Visites guidées d'Amboise par le Cercle Ambacia le 28/03 à 10h30 au départ de l'église St Florentin et à 15h au départ de la gare SNCF. ■

Tout le programme sur www.cma37.fr

Pépinière d'entreprises

On en sait plus sur le profil de la future pépinière, sur le parc d'activités Le Prieuré, à Pocé sur Cisse.

L'espace, sur environ 1 150 m² se partagera entre des bureaux (200 m² au total), des ateliers (500 m²) et des services communs, salles de réunions et le bureau de gestion de la pépinière qui occuperont 240 m².

Le coût global du projet de la Communauté de communes est estimé à 2 155 000 €. Il sera financé à hauteur de 150 000 € par Actions⁴ (plan de revitalisation Pfizer) et peut prétendre à des subventions de l'Etat, du Conseil régional, du Conseil général et de l'Europe. ■

Nouvelles subventions Apeva

Ann'DZ, atelier de reprographie et de flo-cages personnalisés récemment créé à Amboise, se voit allouer une subvention pour l'achat de matériel.

L'EURL Alexis Brazillier, entreprise de carrelage-faïence installée parc d'activités La Boitardière, à Chargé, bénéficie d'une subvention pour acquérir du matériel pour développer une activité de chape liquide.

Changement de décor, atelier de peinture sur meuble installé parc d'activités Le Prieuré, à Pocé sur Cisse, reçoit une subvention pour la création d'un site internet et l'achat d'une ponçeuse professionnelle. La Griffes de Margaux, magasin de prêt-à-

porter, à Amboise, se voit allouer une subvention pour l'installation d'une climatisation réversible.

L'Hôtel de la Brèche, à Amboise, bénéficie d'une subvention pour la réfection de chambres, l'installation de stores extérieurs et des travaux de mise aux normes. Millepatte - Tout at'home services, entreprise de services d'aide à la personne, reçoit une subvention pour l'achat de matériel informatique et d'un logiciel professionnel.

La menuiserie d'agencement Camus, récemment créée à Noizay, se voit allouer une subvention pour l'acquisition de matériel professionnel. ■

18 700 €
de subventions Apeva

77 300 €
investis par les sept
porteurs de projets



Entreprendre ici est une chance

Après avoir constitué d'importantes réserves foncières, la Communauté de communes va communiquer activement pour le développement de l'économie et des emplois sur son territoire.

Elle porte un message fédérateur qui se veut représentatif d'une communauté de femmes et d'hommes, d'un bassin de vie avec ses habitants, ses forces vives, ses richesses et son art de vivre : entreprendre ici est une chance.

Le développement économique, source des emplois, des richesses et de la vitalité d'un territoire, est, depuis la création du district d'Amboise en 1966, le point central de l'action communautaire.

Au début des années 2000, en raison du classement partiel en zone inondable des sites d'activités de Pocé-sur-Cisse et Nazelles-Négron, Val d'Amboise s'est engagée dans l'acquisition de terrains susceptibles d'accueillir les entreprises en développement et de nouvelles activités.

A La Boitardière, à Amboise, Chargé et Saint-Règle, la communauté a acquis 90 hectares à l'est de la zone existante pour doubler la surface d'accueil. Sur le site de Saint-Maurice, à Nazelles-Négron, elle a réhabilité et viabilisé 25 000 m² sur une partie de la friche industrielle Mabilille. Elle a enfin récemment bénéficié d'une cession de terrain à l'euro symbolique par l'entreprise Pfizer dans le cadre du plan de revitalisation Actions⁴.

Tous ces espaces sont maintenant en mesure d'accueillir les entreprises. Reste à le faire savoir en engageant une campagne de communication qui mette en lumière les atouts du bassin d'Amboise.

Le fruit d'une réflexion partagée

Par quels arguments séduire les entreprises ? Quelle image donner de notre territoire ? Quelles actions mettre en œuvre ? Devant tant de questions, le groupe de pilotage constitué pour travailler à l'élaboration d'une stratégie de communication économique a décidé de faire appel à un expert et aux acteurs locaux.

Le groupe de pilotage, qui réunit des élus des commissions développement économique et communication, a choisi, parmi plusieurs candidats, l'agence de communication rochelaise RC2C. « Nous avons été séduits par l'absence d'idées préconçues et la méthode mise en œuvre par ce consultant, explique Chantal Alexandre, vice-présidente de Val d'Amboise déléguée à la communication. Ce dernier nous a, dans un premier temps, écoutés et aidés à formuler ce qu'est le territoire et ce qui fait son identité. Il a approfondi son étude en rencontrant des chefs d'entreprises et représentants du monde associatif, éducatif, culturel... »

Un groupe de réflexion d'une quinzaine de personnes réunissant des décideurs économiques, des membres de la société civile et des élus a ensuite été créé. Il s'est réuni d'avril à septembre 2009 lors d'ateliers qui ont permis de définir et hiérarchiser les nombreux atouts de Val d'Amboise. « Ces personnes d'horizons différents ont en commun la fierté de vivre ici, poursuit Chantal Alexandre. Tous ensemble, nous avons pu formuler ce qui fait de notre territoire une terre d'accueil privilégiée pour des activités très diversifiées : un environnement exceptionnel, des structures d'accueil et des équipements ambitieux, un réseau d'entreprises aux savoirs faire diversifiés, et une capacité à innover qui est sans doute le fruit de notre longue histoire industrielle ! »

L'agence RC2C, qui a conçu le graphisme de la campagne, a par ailleurs apporté une signature valorisante pour l'ensemble

de la communauté et une invitation à la rejoindre - «entreprendre ici est une chance» - que tous ceux qui sont fiers de vivre et d'entreprendre à Val d'Amboise peuvent désormais s'approprier pour faire passer le message à leurs proches, leurs collaborateurs, leurs fournisseurs...

Atelier d'idées

Merci aux chambres consulaires, aux entreprises Adecco, A2ME, Crédit Mutuel, Loire et Terroirs, Meddeva, Pfizer, au groupe Météor, à l'hôtel Novotel d'Amboise, au Groupement des entreprises de Val d'Amboise, au Lycée Chaptal, au Cercle Ambacia et à Mme Claire Michel pour leur participation à ce travail. Devant l'intérêt des échanges, Val d'Amboise souhaite pérenniser ce groupe de travail et en faire un véritable « atelier d'idées » ouvert aux entreprises et aux personnalités porteuses de compétences pour poursuivre la réflexion sur les nombreux projets à développer sur notre territoire. ■



Un ambassadeur en chacun de nous !

Pour assurer la promotion de son territoire économique, Val d'Amboise sera présent dans la presse, les salons professionnels et lors d'événements grand public tels le rendez-vous Effervescence Artisanale organisé en mars par la Chambre de métiers et de l'artisanat (*lire en page 4*), ou encore la foire de printemps d'Amboise.

De nouveaux moyens de communication verront progressivement le jour, notamment des actions de parrainage d'entreprises, ou encore des outils à télécharger offrant à chacun la possibilité de devenir ambassadeur de l'économie locale. *A suivre...*

> Contact :

Service développement économique
Marie-Line Deslandes
02 47 23 47 44 - 02 47 23 47 93
valdamboise@cc-valdamboise.fr



Stickers et plaquettes sont à votre disposition...

Quatre témoignages à l'appui et un cadre : Amboise



“ Je me sens bien dans cette ambiance cosmopolite ”

« Quand je me promène dans la rue, je n'en reviens pas d'entendre tant de langues étrangères. C'est vrai que Val d'Amboise reçoit plus de 600 000 visiteurs chaque année ! Moi qui suis

curieux et ouvert, je me sens bien dans cette ambiance culturelle et cosmopolite ! »

Bon vivant et proche de la nature, Pierre aime suivre les itinéraires de la Loire à Vélo et découvrir la région au fil des saisons.

« J'ai de la chance de vivre et travailler dans un environnement exceptionnel où je trouve les avantages de la ville et de la campagne. D'ailleurs, je ne suis pas le seul à apprécier la douceur tourangelle : Val d'Amboise accueille chaque année de nouvelles familles ! »

Catherine a été attentive aux structures d'accueil de Val d'Amboise.

« J'avais envie de quitter la région parisienne. Je voulais un endroit accueillant pour moi et mes dix-sept collaborateurs. Pour mon entreprise, j'ai trouvé rapidement un terrain sur un parc d'activités avec tous les équipements et services dont j'ai besoin. »



“ J'ai trouvé un endroit où vivre et travailler ”

« On trouve ici de quoi scolariser les enfants de la maternelle au lycée, un hôpital, des crèches, des centres de loisirs, des services pour nous faciliter la vie, une cinquantaine d'activités sportives et une vie culturelle intense, avec un théâtre et un cinéma ! Alors, quand je leur ai présenté le projet sur Val d'Amboise, mes collaborateurs m'ont dit Oui ! ».

« J'ai quitté la région il y a quelques années pour un poste intéressant. Puis j'ai créé ma société qui est aujourd'hui en plein développement. Je cherchais un terrain pour construire un atelier et des bureaux. J'avais bien envie de revenir ici, mais j'hésitais : est-ce que mon activité industrielle y avait sa place ? »

Julie a contacté Val d'Amboise. On lui a expliqué qu'ici, on accueille des secteurs d'activité très diversifiés et que l'industrie représente la moitié des emplois.

« J'ai apprécié de rencontrer dans les bureaux de Val d'Amboise les interlocuteurs dont j'avais besoin, comme les conseillers des chambres consulaires... J'ai également pris contact facilement avec des chefs d'entreprises membres du Geida. L'existence de ces réseaux m'a convaincue ! »



“ Mon entreprise a trouvé sa place ”

« J'étais directeur commercial dans un grand groupe. J'ai décidé de prendre une année sabbatique pour travailler à la conception d'un nouveau progiciel. Je ne manquais pas d'idées, mais je me suis senti un peu perdu quand j'ai dû chercher des partenaires financiers ! »

Philippe a bénéficié de conseils pour réaliser son étude de marché et solliciter des aides à l'innovation.

“ Ma reconversion s'annonce bien ”

« En quelques rendez-vous, j'ai établi mon business plan. J'ai monté plusieurs dossiers de subventions qui m'ont permis d'obtenir assez vite un financement. Ma collaboration avec un pôle universitaire de recherche, à une demi-heure de chez moi, m'a bien aidé à booster mon projet. Aujourd'hui, huit mois seulement après la création de mon entreprise, j'envisage de faire construire mes propres locaux et d'embaucher ! »



Retrouvez-les sur
www.entreprendreici.fr



Réunion du 17 décembre 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

64 200 €

d'aides à projets immobiliers

SINISTRÉS D'HAÏTI

3 000 €

à la Fondation de France

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

15 000 m²

pour son implantation à la Boitardière

Composition du conseil communautaire

Suite à la démission du conseil municipal d'Amboise de Françoise Marol, Marie-Christine Grillet devient conseillère communautaire titulaire. Sa suppléante est Isabelle Chaminadour.

Représentation au sein des commissions :

- Commission enfance-habitat : Marie-Christine Grillet (suppléante)
- Commission communication : Madame Isabelle Chaminadour (suppléante)

Subventions aux associations

Le conseil communautaire renouvelle l'autorisation de versement anticipé du tiers de leur subvention ordinaire annuelle, sur les trois premiers mois de 2010, à l'office de tourisme, l'école de musique Paul Gaudet d'Amboise, l'école de musique de Nazelles-Négron et l'Association pour l'habitat des jeunes en pays Loire Touraine (gestionnaire du foyer de jeunes travailleurs d'Amboise). Une subvention de 1 536 € est par ailleurs allouée à l'école de musique de Limeray, qui accueille des musiciens de Val d'Amboise, pour le dernier trimestre 2009.

Subventions Apeva

(lire en page 4)

Réservations de terrains

La Serrurerie du Val de Cisse, implantée à Noizay, réserve un terrain de 2 990 m² sur le parc d'activités La Boitardière, à Chargé. L'entreprise envisage d'y faire construire un bâtiment de 800 m² qui comprendra une partie réservée à sa propre activité (200 m²) et 3 ateliers-entrepôts modulables à la location (600 m²).

L'entreprise AF-Aménagements, implantée à Luynes sous la franchise "Daniel Mocquet signe vos allées", souhaite ouvrir une seconde agence. Elle réserve un terrain de 2 186 m² sur le parc d'activités La Boitardière, à Chargé, afin d'y faire construire un bâtiment de 150 m² et aménager un espace d'exposition extérieur de 250 m² ainsi qu'une plateforme pour l'accueil de matériaux de 1 800 m².

Office de tourisme

La convention d'objectifs et de moyens signée le 27 décembre 2006 avec l'office de tourisme est arrivée à échéance le 27 décembre 2009. Elle est reconduite pour un an dans les mêmes termes.

Tarifs d'assainissement 2010

Le montant de la redevance est maintenu à son niveau de 2009, à 1,876 € HT par m³ d'eau consommé.

Les participations « promoteurs et lotisseurs » sont également maintenues à 940 € par lot ou appartement créé, et à 773 € par chambre (hôtels et assimilés).

Futur SDIS

La Communauté de communes met à disposition du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) un terrain d'environ 15 000 m² situé parc d'activités La Boitardière en vue d'y installer le futur Centre de secours principal.

Situé à l'issue de l'allée André Huard, accessible également par la rue de Saint-Règle, le terrain sera cédé pour un euro symbolique.



Conventions d'accès en déchetteries

La convention permettant l'accès des habitants de Neuillé-le-Lierre à la déchetterie située sur leur commune, mais gérée par la communauté de communes du Castelrenaudais, a été reconduite.

La convention permettant l'accès des habitants de Noizay à celle de Vernou-sur-Brenne a également été renouvelée.

Convention avec l'école de musique d'Amboise

La convention d'objectifs et de moyens signée entre l'école de musique Paul Gaudet d'Amboise et la Communauté de communes Val d'Amboise est arrivée à son terme en décembre 2009. Elle est reconduite pour une durée d'un an dans les mêmes termes.

Tarifs de la piscine

Un tarif à la séance pour l'école de natation est créé afin de permettre aux enfants de faire un essai avant de s'inscrire au trimestre : 4,60 €.

Un tarif unitaire « comité d'entreprise » et « CNAS » (fonctionnaires territoriaux) est créé : 1,45 € pour les adultes et 0,85 € pour les enfants.

Aides à l'immobilier d'entreprise

L'entreprise A2ME a été fondée en 2007 à Nazelles-Négron. Son activité est tournée vers le conseil en éco-construction et la conception-vente de matériaux pour bâtiments bioclimatiques. Afin d'assurer son développement, l'entreprise envisage de construire un bâtiment indépendant de 893 m² qui sera dédié au stockage, aux démonstrations, ainsi qu'à la formation des professionnels. Des procédés et matériaux naturels seront utilisés dans la conception de ce nouveau bâtiment, dont la construction est estimée à 451 000 €. Le projet bénéficie de 70 000 € d'aides à l'immobilier via le Département et le dispositif Actions⁴. Le conseil communautaire accorde une subvention de 22 000 €.

La mutuelle Sogarep, implantée à Val d'Amboise depuis 2004, s'engage dans un projet de développement important et prévoit de recruter plusieurs dizaines de collaborateurs en 2010.

Elle envisage de louer un bâtiment sur le parc d'activités La Boitardière, mais ce dernier doit faire l'objet d'aménagements importants pour être adapté à l'activité de bureaux et permettre l'accueil d'au moins 50 personnes.



L'office de tourisme bientôt installé sur le mail.

Le projet de rénovation est estimé à 122 640 €. Le conseil communautaire accorde une subvention de 12 264 €.

La Verrerie Dumas, créée en 1984 et installée à Noizay, conçoit et fabrique des instruments de mesure et de contrôle pour les secteurs de l'agro-alimentaire, de la recherche, et de l'analyse. L'entreprise occupe une des toutes premières places sur le marché français. Rachetée fin 2007, elle a rejoint les Laboratoires Dujardin-

Salleron, fabricant de matériel de laboratoire, et un cabinet d'étude et recherche en industrie. Ce petit « groupe » emploie 25 salariés dont 18 en Indre-et-Loire. Il envisage la création de plusieurs emplois après avoir rénové ses locaux existants (820 m²) et créé une extension de 445 m². L'opération est estimée à 632 000 €.

Le projet bénéficie de 75 000 € d'aides à l'immobilier via le Département et Actions⁴. Le conseil communautaire accorde une subvention de 30 000 €. ■

Réunion du 4 février 2010

Pépinière d'entreprises

(lire en page 4)

Réservation de terrain

La société Val'Air, installée parc d'activités Les Poujeaux à Nazelles-Négron, commercialise et assure le service après vente d'engins de travaux publics et voirie. Actuellement locataire, l'entreprise réserve un terrain de 2 200 m² environ sur le parc d'activités La Boitardière à Chargé. Elle envisage d'y faire construire un bâtiment de 600 m² comprenant un entrepôt, un atelier, des bureaux et un logement de gardien.

ZAC Saint-Maurice

Le conseil communautaire autorise la vente au promoteur France Littoral Construction d'une parcelle d'environ 3 500 m² au prix de 31 € le m² sur la zone

d'activité concertée Saint-Maurice.

Ce dernier prévoit d'y construire un immeuble de bureaux de 1 000 m² au total destiné à accueillir Pôle Emploi.

Collecte de radiologies

Le conseil communautaire approuve la convention de mise à disposition des clichés radiographiques déposés à la déchetterie d'Amboise au profit de l'association Pharmaciens Sans Frontières (lire dans La Lettre du tri n° 12 distribuée avec ce magazine).

Subvention aux sinistrés d'Haïti

Afin de marquer sa solidarité envers les actions menées en faveur des sinistrés du tremblement de terre à Haïti, le conseil communautaire vote une subvention de 3 000 € au profit de la Fondation de France. ■



Les ressources de Val d'Amboise provenaient à plus de 50% de la taxe professionnelle (6,6 M€ en 2009). Le dynamisme du territoire avait rendu possible leur progression constante depuis plusieurs années, permettant à la communauté d'investir beaucoup dans le développement économique.

Réforme de la fiscalité locale : quel impact sur les ressources de la communauté ?

Derrière la suppression de la taxe professionnelle, une réforme en profondeur de la structure de la fiscalité se dessine. Quelques repères...

L'actuelle taxe professionnelle est remplacée dès 2010 par la contribution économique territoriale (CET). Revenant à l'Etat, ce nouvel impôt est composé de deux parts :

- une cotisation locale d'activité (CLA) fondée sur les valeurs locatives des biens soumis à une taxe foncière (l'ancienne fraction foncière de la taxe professionnelle).
- une cotisation complémentaire (CC) fondée sur la valeur ajoutée, établie selon le montant du chiffre d'affaires à partir d'un seuil de 500 000 € par an.

Le projet de loi de finances prévoit de plafonner à 3 %, contre 3,5 % précédemment, la contribution économique territoriale de chaque entreprise (CLA+CC).

De nouvelles ressources sont mises en place pour les collectivités. Concernant les communes et les établissements publics de coopération intercommunale qui percevaient la taxe professionnelle :

- le reversement d'une part de la cotisation fondée sur la valeur ajoutée de la contribution économique territoriale.

- la création d'une imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (installations éoliennes, installations de production d'électricité, transformateurs électriques et stations radioélectriques).
- le transfert d'impôts existants de l'Etat (taxe sur les surfaces commerciales, taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti)
- le transfert d'impôts existants du Département et de la Région (part départementale de la taxe d'habitation, parts régionale et départementale de la taxe sur le foncier non bâti).

Un fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) est créé sur une période de 20 ans, à partir de 2011. Il a pour vocation d'assurer la compensation financière de la réforme. Selon les écarts constatés entre les ressources fiscales des collectivités avant et après la réforme, il pourra effectuer un versement complémentaire (en cas d'écart négatif) à leur profit, ou un prélèvement (en cas d'écart positif) sur leurs ressources. ■

Val d'Amboise, territoire à dominante industrielle, pourrait voir ses revenus baisser de manière significative, a expliqué Claude Courgeau lors de la présentation du débat d'orientation budgétaire au conseil communautaire, le 4 février.

« Le futur fonds national de garantie individuelle des ressources viendra compenser la perte de la taxe professionnelle. Mais qu'en sera-t-il dans le temps ? On peut légitimement craindre une stagnation de nos ressources, figées à l'instant T, alors que nous avons toujours connu un taux annuel de progression non négligeable.

Les discussions engagées avec la Communauté de communes des Deux Rives, qui se poursuivront en 2010 afin d'aboutir à une fusion, devraient à terme générer des dotations de l'Etat supplémentaires nous permettant d'assurer le financement de charges nouvelles. Mais une dépendance accrue vis-à-vis des financements de l'Etat doit nous appeler à la prudence car celui-ci peut en effet changer les règles et mettre les collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale, comme aujourd'hui, devant le fait accompli.

C'est pourquoi nous nous devons de faire preuve d'une gestion à la fois prudente et pragmatique, mais aussi dynamique et ambitieuse, afin de développer des investissements structurants pour l'avenir de notre territoire, pour continuer à mettre en place les conditions favorables à la création de nouveaux emplois, et aussi pour permettre à notre population de disposer de services dont elle a besoin. »

Les orientations du budget 2010

Le projet de loi de finances prévoit que l'enveloppe de l'Etat aux collectivités territoriales progressera de 1,2%. Au sein de cette enveloppe globale, la dotation globale de fonctionnement augmenterait de 0,6%.
Recettes, dépenses : la communauté fait ses comptes.

La réforme de la taxe professionnelle est immédiate, et prévoit, en 2010, le versement d'une compensation relais aux collectivités. Cette dernière est estimée à 7 M€ pour Val d'Amboise dont le produit de TP a atteint 6,681 M€ en 2009. L'Etat annonce une progression de 0,6% de la dotation globale de fonctionnement (DGF) mais l'impact de cette mesure sur la DGF de la communauté n'est pas encore connu.

Les recettes de Val d'Amboise augmentent par ailleurs de 160 000 € en raison du développement de nouveaux services (nouvelle crèche, piscine couverte Georges Vallerey...).

Le coût des nouveaux services

Le développement de nouvelles activités par Val d'Amboise, à compter du 1^{er} septembre 2009, a un effet budgétaire plein en 2010. Il se traduit par une augmentation des coûts de fonctionnement de 586 000 € : 80 000 € pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, 185 000 € pour la crèche Vilvent, 317 000 € pour la piscine (transports des scolaires compris).

Pépinière d'entreprises

La réalisation de la pépinière d'entreprises nécessitera un emprunt de l'ordre de 1 à 1,7 M€, générant une annuité de 90 000 € à 153 000 €. Les recettes provenant des locations de bureaux et d'ateliers ne couvriront pas les charges liées à la gestion de l'activité (personnel compris). Le besoin annuel de financement est estimé entre 60 000 € et 90 000 € à partir de son ouverture.

Budget d'assainissement

Ce budget est financé par ses recettes, qui sont fonction de la consommation d'eau des habitants. Le montant des investissements prévus en 2010 est de l'ordre de 712 000 € (*lire page 13*).

Zones d'activités économiques

Le budget « zones d'activités économiques 2009 » a nécessité une subvention d'équilibre à hauteur de 475 000 € du fait de l'absence de ventes sur cette période. 2010 sera la première année de remboursement du capital des emprunts : une subvention d'équilibre de l'ordre de 614 000 € est à prévoir. ■



Un nouveau budget annexe

La création d'un budget « ordures ménagères » amène une diminution du budget de la collectivité de l'ordre de 3,4 M€. Il prendra en charge la totalité des dépenses afférentes à la collecte sélective et à la valorisation des déchets, ainsi que les travaux d'extension de la déchetterie d'Amboise pour un montant évalué à 250 000 €.

300 000 €

pour le bâtiment de l'office de tourisme

65 000 €

pour la réalisation de la liaison cyclable avec le Vouvrillon

100 000 €

pour l'entretien des voiries communautaires

120 000 €

pour les aides aux entreprises

200 000 €

pour la constitution de réserves foncières

200 000 €

pour des travaux sur les bâtiments et structures communautaires



Devenir propriétaire avec le **Pass-Foncier**

Val d'Amboise pérennise l'aide à l'accession mise en place au second semestre 2009 pour accompagner le Pass Foncier. Au fait, qui est concerné ?

Le dispositif Pass-Foncier permet aux ménages dont les revenus sont modestes de devenir propriétaires de leur résidence principale neuve (maison ou immeuble collectif) en finançant l'acquisition en deux temps : la construction d'abord, puis l'achat du terrain quand le prêt souscrit pour le logement est remboursé (cas d'une maison individuelle).

Conditions pour en bénéficier :

- être primo accédant de sa résidence principale,
- disposer de ressources inférieures à certains plafonds (PSLA),

- être bénéficiaire d'une subvention ou d'un prêt sans intérêt remboursable sur 25 ans au plus d'une collectivité locale.

Pour permettre à ses habitants d'accéder au Pass-Foncier, Val d'Amboise a créé sa propre subvention et propose de 3 000 € à 4 000 € par projet selon la composition des familles. La construction doit respecter certains critères :

- mixité sociale si le projet s'insère dans un lotissement,
- surface du terrain inférieure à 800 m²,
- respect de la continuité du tissu urbain dans les constructions individuelles,

30 000 €
de subventions
attribués en 2009
(8 dossiers)

50 000 €
inscrits pour 2010

- normes de construction limitant la consommation d'énergie.

Avantage : une TVA réduite

Dans le cadre du Pass-Foncier, l'acquisition est assujettie à une TVA à 5,5 % au lieu de 19,6 %. ■

> Contacts :

CIL Val de Loire, 15 place Michelet à Tours
Tél : 02 47 05 62 86
www.cil-valde Loire.com

GIC 1% logement, 31 bd. Heurteloup à Tours
Tél : 02 47 61 22 12
www.gic.fr

Un toit et une étape vers l'autonomie

Précarité de l'emploi, mobilité professionnelle, loyers élevés... engendrent des difficultés d'accès au logement pour les jeunes actifs. Le foyer résidence leur offre une solution alternative, facile et économique, à l'appartement individuel.

Dans le quartier de Malétrenne à Amboise, le foyer de jeunes travailleurs accueille des résidents âgés de 16 à 30 ans, seuls ou en couple, qu'ils soient salariés, stagiaires, apprentis, étudiants ou en recherche d'emploi.

Géré par l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine, il propose quatre-vingt neuf logements fonctionnels et bien entretenus, de la chambre au studio équipé d'une kitchenette. Les locataires peuvent y demeurer une nuit, quelques semaines, ou plusieurs mois. Les loyers comprennent toutes les charges et les formalités sont réduites : une souplesse de fonctionnement idéale quand on cherche à se rapprocher temporairement de son lieu d'étude, de stage ou de travail.

L'entrée dans la vie adulte

On trouve sur place un service logement, une conseillère en économie sociale et familiale, et une équipe d'animation qui développe des projets visant à favoriser la vie collective (soirées à thème, rencontres culturelles, sorties...). Toutes ces actions sont construites dans une démarche participative à laquelle les résidents sont associés. L'Association pour l'habitat des jeunes gère également un parc de logements à l'échelle du Pays Loire Touraine. ■

Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine (ASHAJ)
14 allée de Malétrenne, 37400 Amboise
Tél : 02 47 23 62 00
fjt.amboise@orange.fr
www.foyer-ashaj-amboise.fr



> Résidence sociale de 89 logements conventionnés APL avec services : lavomatic, salle TV, accès internet, bibliothèque, cuisine commune, cafétéria, billard...

> Service de restauration également ouvert aux non-résidents (sur adhésion)

> Location de salle de réunion (possibilité de restauration)

> Service logement jeunes : permanences à Château Renault le jeudi de 13h à 17h, à Bléré et Amboise sur rendez-vous.

> Parc de logements : 5 logements temporaires (2 à Château-Renault, 3 à Amboise) et un travail en lien avec la bourse départementale de logements de propriétaires privés.

Chantiers 2010 en perspective

L'essentiel des travaux programmés par la Communauté de communes au premier semestre...



Parcs d'activités économiques

Un diagnostic de l'éclairage public va être réalisé parc d'activités La Boitardière. Une première tranche de réhabilitation de 100 000 € est prévue.

Dans le secteur de Saint-Maurice, à Nazelles-Négron, l'aménagement des carrefours « rue des Sables - RD 952 » et « boulevard Gambetta - rue d'Amboise » va être mis à l'étude. L'immeuble désaffecté situé près du tunnel sera bientôt démoli.

Sur les grands axes du territoire, RD 952, RD 751, RD 31 et rocade d'Amboise, la signalétique directionnelle des parcs d'activités économiques va être renouvelée.

Voirie

Les études relatives à l'extension du parking de la gare et à la création de boucles cyclables (dont une liaison Rochecorbon - gare d'Amboise) reprennent.

Piscine Georges Vallerey

Un montant de 25 000 € va être consacré à l'étude de faisabilité pour la modernisation de la piscine couverte, à Amboise.

Bâtiments

Une étude pour l'aménagement intérieur du futur office de tourisme, 200 m² répartis sur deux niveaux, va être lancée. Les travaux, d'un montant évalué à 100 000 €, interviendront au second semestre.

Des travaux d'un montant de 50 000 € et une étude pour la réhabilitation du réseau eau potable sont prévus au foyer de jeunes travailleurs d'Amboise.

Des jeux d'extérieur seront installés dans les multi accueil d'Amboise et de Nazelles-Négron.



Révision du schéma directeur d'assainissement

Le schéma directeur d'assainissement de Val d'Amboise a été élaboré en 2000.

La communauté lance en 2010 une étude relative à sa révision afin d'adapter les capacités d'épuration aux projets de développement urbain des communes.

Assainissement

L'extension du réseau collectif dans le secteur du Haut-Chandon, à Amboise est programmée à la mi-mars. Sur 600 mètres linéaires, cette nouvelle tranche d'un montant de 90 000 € permettra le raccordement de 20 usagers.

Dans un autre quartier, celui de Penthièvre, 300 mètres seront réhabilités. Une étude concernant la sécurisation du poste de refoulement « Sevrage », quartier de la gare à Amboise, va être menée. Cet ouvrage où transitent les effluents des communes du nord de la Loire doit en effet demeurer opérationnel, même en cas de coupure de courant. Les travaux sont programmés au second semestre.

Un autre poste, situé à l'entrée de la station de la Varenne, doit aussi être réhabilité car ses bétons sont rongés par le sulfure d'hydrogène, un gaz dangereux (H₂S). Un chantier techniquement difficile puisque l'équipement devra rester opérationnel pendant les travaux, qui se dérouleront cet été. ■

Relais d'assistantes maternelles : tout beau !



Après l'emménagement de l'antenne nord du relais dans les locaux neufs du pôle petite enfance Vilvent, à Nazelles-Négron, au tour de l'antenne sud, hébergée au foyer Malétrenne d'Amboise, de se refaire une beauté ! La Communauté de communes y a investi 28 600 € pour des travaux d'aménagement (création de toilettes adultes accessibles, de sanitaires enfants, d'une pièce de rangement...) et d'embellissement (peintures et revêtement de sol) réalisés de décembre 2009 à janvier 2010. ■

Halte garderie !

Vous recherchez une solution pour l'accueil occasionnel de votre enfant âgé de dix semaines jusqu'à l'entrée en école maternelle ? Pensez à la halte garderie ! Des places sont disponibles dans les multi accueils de Val d'Amboise, à Amboise et Nazelles-Négron. Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, la halte garderie propose un accueil occasionnel

avec un maximum de quatre demi-journées par semaine (jour entier possible) sur réservation. Deux places restent sans réservation. La halte vous permet de faire face à vos démarches, de prendre du temps pour vous et de socialiser votre enfant. ■

Pour plus d'information, contactez les multi accueils d'Amboise (02 47 23 47 24) ou de Nazelles-Négron (02 47 30 43 73).



Service urbanisme : premier bilan après 6 mois

Depuis le 1^{er} septembre 2009, Val d'Amboise instruit les autorisations d'urbanisme de l'ensemble des communes membres de la communauté.

À cet effet, une convention a été mise en place pour le recours aux services de la ville d'Amboise sur son territoire, et deux agents ont été embauchés dans le nouveau service urbanisme créé à la Communauté de communes pour les huit autres communes.

Depuis sa date d'ouverture le service a instruit 193 déclarations préalables et demandes de certificats d'urbanisme et de permis de construire, démolir ou

aménager (dont 34 dossiers transmis par la direction départementale de l'équipement). Quarante-deux pour cent des dossiers concernent des projets de particuliers, et 10 % d'immobilier d'entreprise. « Une relation de proximité existe aujourd'hui avec les pétitionnaires et un véritable accompagnement des projets est possible, en particulier dans les zones d'activités, explique Gilles Chaffois, directeur des services techniques de Val d'Amboise. L'ensemble des communes

apparaît satisfait du nouveau service et se félicite de constater que les avis sont maintenant rendus dans les temps, ce que la DDE n'était plus en mesure de faire. »

Un logiciel de gestion des autorisations d'urbanisme basé sur la technologie des SIG (système d'information géographique) a été mis en place. Il intègre l'ensemble des POS (plan d'occupation des sols) et PLU (plan local d'urbanisme) du territoire, que Val d'Amboise a fait préalablement numériser.

Un portail extranet, pour faciliter l'échange de données entre les communes et Val d'Amboise, et une procédure de consultation automatisée des concessionnaires (électricité, eau potable, assainissement) seront mis en place en 2010. Objectif : réduire les délais d'instruction. ■

Animations au Pays d'art et d'histoire...

Profitez du retour des beaux jours pour découvrir le programme d'animation du patrimoine proposé par le Pays d'art et d'histoire Loire Touraine ! Morceaux choisis...

Lavoirs en Pays Loire Touraine

Exposition itinérante composée d'une trentaine de clichés couleurs de Noël Vérité, passionné de photographies.

- Nazelles-Négron, mairie de Négron, du 10 au 16 mai
- Cangey, mairie, du 18 au 27 mai
- Neuillé-le-Lierre, salle polyvalente, les 2, 3 et 4 juin
- Pocé-sur-Cisse, mairie, du 7 au 12 juin
- Souvigny-de-Touraine, mairie, du 1^{er} au 7 juillet

Rendez-vous aux Troglos

Les samedi 12 et dimanche 13 juin, un week-end dédié au patrimoine troglodytique, proposé par l'association Carrefour Anjou Touraine Poitou.

- Conférences au cœur de deux sites troglodytiques : « A la découverte de la

Touraine souterraine», par Mme Hubert-Pellier, auteur régionaliste, samedi 12 juin à 15h30 à Pocé-sur-Cisse, Caves de la Croix Verte. Puis en soirée, «L'aménagement des troglodytes », par M. Leotot, géologue, à 20h30 à Vouvray, Cave de la Bonne Dame.

- Balade thématique « Noizay au fil des troglos », pour une découverte inédite du patrimoine troglodytique des bords de Loire, le dimanche 13 juin, à 9h30 (60 personnes maximum. Durée : 2h30. Inscription obligatoire auprès du Pays Loire Touraine, à partir de mai. Possibilité de pique-niquer sur place). ■

Inscription et programme complet des animations 2010 :
Tél : 02 47 57 30 83
paysloiretouraine@wanadoo.fr



Ecoliers en chœur...

Les vendredi 23 et samedi 24 avril, la sixième rencontre des chorales scolaires orchestrée par la Communauté de communes réunira au centre socio culturel Val de Cisse de Nazelles-Négron plus de trois cents écoliers de Val d'Amboise. Comme l'an passé, les classes ont été réparties en deux groupes qui investiront la scène, l'un le vendredi en début de soirée, l'autre le samedi dans la matinée.

Dans les écoles d'Amboise (Georges Sand, Jules Ferry, Paul-Louis Courier, Rabelais), Cangey, Chargé, Neuillé le Lierre, Pocé sur Cisse et Souvigny de Touraine, les intervenants musicaux, les enseignants et les enfants répètent depuis des semaines pour proposer à leur famille un moment de divertissement toujours attendu ! ■

Rencontres chorales

Vendredi 23 avril à 19h
Samedi 24 avril à 10h



Parmi les dessins des écoliers, ceux Souvigny de Touraine et de l'école Georges Sand à Amboise, 1 et 2 ont été retenus pour composer les affiches de l'édition 2010. Bravo à leurs auteurs !

☒ Samedi 27 mars

Portes ouvertes et vente de compost
au Smitom à Amboise
Parc d'activités La Boitardière,
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Info : 02 47 23 47 66

Nettoyage de printemps

à Nazelles Négron
Départ à 9h du centre socio culturel
Val de Cisse

☒ Jeudi 1^{er} avril

« **Le syndrome du Titanic** » à Amboise
Projection du film de Nicolas Hulot
Au Ciné A, à 20h30 (entrée libre)

☒ Les 10 et 11 avril

**Exposition culturelle et
d'artisanat d'art** à Pocé sur Cisse
Salle polyvalente
Info : 02 47 57 29 20

☒ Dimanche 17 avril

**Concert de la Chorale
du Val de Cisse** à Nazelles Négron
Centre socio culturel Val de Cisse
à 20h30

☒ Les 24 et 25 avril

9^{ème} marché des potiers de Pocé sur Cisse
Trente artistes exposent sur le thème du
cirque, initiation au tournage...
Parc du château en journée

☒ Mercredi 28 avril

Café philosophique à Noizay
Puis chaque dernier mercredi du mois
Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

☒ Samedi 1^{er} mai

Vide greniers à Cangey
Info : 02 47 30 08 43 (mairie)

☒ Les 18, 19 et 20 juin

Salon de broderie à Noizay
Salle Val de Loire en journée
Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

☒ Dimanche 2 mai

Troc plantes à Nazelles-Négron

Etang du centre socio culturel Val de
Cisse en journée

☒ Du 8 au 16 mai

Salon d'art et de peinture
à Nazelles-Négron
Grange de Négron
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

☒ Dimanche 9 mai

Vide greniers à Pocé sur Cisse
Route de la Loire, quartier des Laitiers,
en journée

☒ Les 23 et 24 mai

Tournoi de volley ball à Chargé
Info : 02 47 57 04 01 (mairie)

☒ Vendredi 28 mai

Concert trompette et orgue à Noizay
Eglise de Noizay à 20h30
Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

☒ Du 4 au 6 juin

Festival Brass Band à Amboise

☒ Samedi 5 juin

Bourse aux vélos à Nazelles-Négron
Maison des associations de Négron, en
journée
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

☒ Samedi 19 juin

Festival Excentrique à Amboise
Info : www.excentrique.org

☒ Les 19 et 20 juin

Défi de la Salamandre
Raid nature multisports
Info : www.defisalandre.fr

☒ Du 25 juin au 4 juillet

Festival Les Courants à Amboise
Info : www.lescourants.com

☒ Samedi 26 juin

Méchoui des chasseurs à Souvigny
de Touraine
Préau communal
Info : 02 47 57 27 06 (mairie)



☒ Nuit de l'eau à la piscine !

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le samedi 20 mars, la Communauté de communes Val d'Amboise, l'Aquatique club amboisien natation et plongée, et le Kayak club, organisent la 3^{ème} Nuit de l'eau, qui déferlera à la piscine couverte Georges Vallerey de 16h à minuit.

A l'initiative de la Fédération nationale de natation et de l'Unicef, cette manifestation solidaire a pour but de récolter des dons qui seront utilisés pour réaliser un programme d'adduction en eau et d'assainissement dans les écoles du Togo.

Pour vous, c'est l'occasion de prendre part à des baptêmes de plongée et à de nombreuses animations (jardin aquatique, aquagym, esquimautage kayak, vélo sous marin, soirée disc'eau...) concoctées par les associations locales avec le soutien des entreprises locales (Crédit Mutuel et MMA). Vous pourrez également participer au challenge kilométrique pour lequel Arch Water Products s'engage à verser un euro pour chaque longueur de 25 mètres nagée !

Et, pour les petits creux, une buvette restauration vous attend sur place. L'intégralité des bénéfices de cette journée sera reversée à l'Unicef.

**Nuit de l'eau
Samedi 20 mars de 16h à minuit
Piscine Georges Vallerey
3 rue du Clos des Gardes à Amboise
(cité scolaire, face aux lycées)
Info : 02 47 23 10 69
Programme complet sur
www.cc-valdamboise.fr**

SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.

Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

> Multi accueil « Les Bouts d'Chou »

10 allée de Malétrenne à Amboise
Tél : 02 47 23 47 24

> Multi accueil « Vilvent »

15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 30 43 73
Permanences inscriptions multi accueils : lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

> Relais assistantes maternelles

• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19
• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise
Tél : 02 47 57 88 52

> Piscine Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes à Amboise
Tél : 02 47 23 10 69



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES